



*l'efficacité réformatrice*

## MOTION

La XVII<sup>ème</sup> Conférence des Syndicats FORCE OUVRIERE de l'industrie Aéronautique, Espace et Défense s'est tenue à Cannes les 28 et 29 octobre 2010.

Celle-ci a réuni près de 150 participants représentant l'ensemble des groupes et entreprises de ce secteur d'activité.

Les Délégués ont analysé la situation industrielle et sociale des entités de l'industrie Aéronautique, Espace et Défense.

Cette Conférence s'est réunie alors que le secteur aéronautique, fait état de bons résultats financiers, possède un carnet de commandes important et un catalogue de produits permettant de répondre à l'ensemble de la demande au niveau mondial.

Les Délégués considèrent indispensable de rappeler que de grands défis industriels, ont marqué les quatre dernières décennies, ils ont conduit notre industrie française à occuper la place qui est la sienne aujourd'hui.

Ces défis n'ont pu être relevés que grâce à tous ceux qui ont su, par le passé, prendre les décisions politiques et budgétaires afin de mettre en place de nouvelles gammes de produits, tant civils que militaires.

Ce succès, est aussi et surtout le fruit de l'engagement, du savoir-faire et des compétences des salariés.

Les Délégués FORCE OUVRIERE de la Conférence Aéronautique, Espace et Défense réaffirment qu'il y a lieu d'établir ou de renforcer une logique sociale et industrielle face à une approche uniquement financière qu'ils condamnent.

Pour soutenir notre industrie et maintenir notre savoir faire et nos emplois sur le sol français, il est urgent de créer une véritable banque industrielle qui soutienne la trésorerie de nos PME-PMI, leurs investissements et leur couverture de change, sans dévoyer de son objectif.

Nous considérons que le « Fonds Stratégique d'investissement », mis en place récemment est un bon début, mais qu'un soutien permanent de notre tissu industriel mérite plus que des efforts financiers réalisés au « coup par coup » et sans ligne directrice claire.

FORCE OUVRIERE restera ferme et s'opposera à l'évolution incessante du niveau d'externalisation et aux transferts d'activités, notamment en zones « low cost et dollar », qui ne doivent en aucun cas remettre en cause l'emploi et la pérennité de nos sites nationaux.

A ce titre la Conférence réaffirme sa détermination à combattre la précarité de l'emploi et revendique une politique ambitieuse d'embauches en CDI dans toutes les catégories de personnel.

Elle dénonce le moins disant social développé par les sous-traitants qui appliquent des conventions collectives moins favorables que celle de la métallurgie.

Elle revendique plus de soutien du gouvernement français et des institutions européennes pour la mise en place d'une véritable politique de recherche et de développement des futurs programmes, dans le but de garantir l'avenir de l'industrie française aéronautique, spatiale et de défense ainsi que les emplois associés.

Il y a 40 ans, en octobre 1970, notre organisation syndicale FORCE OUVRIERE prenait la responsabilité de signer les accords sociétés de la SNIAS, devenue l'Aérospatiale puis EADS. Ce socle social a permis ensuite d'assurer pendant quarante années le développement de la politique contractuelle, seule garante de la stabilité sociale au sein de la métallurgie.

FORCE OUVRIERE n'acceptera jamais une remise en cause de celle-ci.

Dans le cadre de la politique contractuelle, FORCE OUVRIERE revendique des augmentations de salaires significatives pour l'ensemble des entreprises de notre secteur d'activité.

Les délégués condamnent la position commune du 9 avril 2008 ainsi que la loi du 20 août 2008, qui remet en cause la liberté syndicale et qui risque, à terme, par le biais des accords dérogatoires, de détruire tout le tissu conventionnel construit jour après jour par FORCE OUVRIERE.

L'ensemble des délégués FORCE OUVRIERE considèrent que la meilleure réponse à apporter aujourd'hui est de développer nos positions dans toutes les entreprises afin d'être représentatifs, comme l'impose le seuil de 10 % et d'atteindre également le seuil des 30 % pour être signataires des accords d'entreprise.

Concernant le projet de réforme sur les retraites, les délégués soutiennent les positions de la Confédération et de la Fédération FORCE OUVRIERE pour le retrait du projet de loi. Les délégués revendiquent notamment une vraie prise en compte de la pénibilité pour permettre de réels départs anticipés avant l'âge de 60 ans. Ces départs anticipés que nous avons été les premiers à défendre, pourraient répondre à des critères que nous avons déjà obtenus dans nos précédents accords de branche.

La Conférence réaffirme que la formation et les accords sur la mixité et l'égalité professionnelle sont des outils primordiaux afin d'assurer l'évolution professionnelle des salariés dans le respect des accords nationaux et d'entreprise.

Les Délégués des Syndicats et Sections Syndicales réaffirment leur attachement à l'indépendance syndicale : revendiquer, négocier et contracter en toute liberté sont les valeurs fondamentales de FORCE OUVRIERE.

Ils appellent et encouragent les personnels ouvriers, techniciens, administratifs, ingénieurs et cadres, à renforcer les rangs de notre organisation syndicale en adhérant à FORCE OUVRIERE, le seul syndicat libre et indépendant, garant de la défense des intérêts matériels et moraux de tous les salariés.

Cannes, le 29 octobre 2010